



TRÉSOLYA

INSTRUMENT FINANCIER DE DROIT FRANÇAIS ÉMIS PAR NATIXIS
PROTÉGÉ À 90%* À TOUT MOMENT,
PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL A HAUTEUR DE 10 % EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Trésolya présente un risque de perte en capital à hauteur de 10 % en cours de vie et à l'échéance.

Commercialisation: du mercredi 15 janvier 2020 au jeudi 30 avril 2020

Eligibilité : **Comptes-titres ordinaires**

Durée conseillée maximale de l'investissement : **5 ans** (à compter de la Date de Détermination).

ISIN : **FR0013465002**

** Hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.
La rédaction du document a été achevée le 20/12/2019*

Toute modification de ce document par un établissement sans l'accord de BPCE et de
Natixis sera de la responsabilité de cet établissement

Document à usage strictement interne – NE PAS DIFFUSER AUX CLIENTS

Offre exclusivement dédiée à la clientèle professionnelle et non professionnelle
Cette présentation est sans valeur contractuelle et ne constitue pas un conseil en
investissement



SOMMAIRE

- 1. CIBLE CLIENT**
- 2. TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS**
- 3. CARACTERISTIQUES DE TRÉSOLYA**
- 4. INFORMATIONS SUR LE SOUS-JACENT**
- 5. POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES**
- 6. MODALITÉS DE MISE EN MARCHÉ**
- 7. ANNEXES**



CIBLE CLIENT





Avant de conseiller cet Instrument Financier à votre client, il convient de respecter les points suivants:

- Le conseiller doit obligatoirement remettre la documentation précontractuelle sur l'instrument financier pour informer le client sur les caractéristiques du produit à souscrire ainsi que sur les coûts et charges associés (le document DIC).
- Il est indispensable d'attirer particulièrement l'attention du client sur les risques du produit (page 14) et la durée de placement recommandée de 5 ans.
- *L'investissement qui sera réalisé par le client devra être limité à un pourcentage raisonnable de ses avoirs*
- Dans le cadre du conseil, l'établissement propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. A ce titre, l'établissement peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

CIBLE CLIENT

Offre à destination des personnes morales mais accessible également aux personnes physiques



Trésolya est commercialisé auprès des personnes physiques et des personnes morales.

D'une maturité de 5 ans, *Trésolya* s'adresse à des investisseurs recherchant :

- une diversification de leurs actifs tout en disposant d'une protection de capital à 90% à tout moment (en cours de vie et à l'échéance) et acceptant **un risque de perte en capital de 10% maximum**.
 - une valorisation de leur épargne (5 ans), avec la possibilité de bénéficier du dynamisme et des perspectives de rendement du marché actions français à travers l'indice CAC® Large 60 EWER .
- Profil investisseur : **C1 minimum /débutant**
 - Profil de risque : **R1**
 - Il convient de s'assurer auprès de l'investisseur que la souscription à *Trésolya* est en adéquation avec ses besoins, ses objectifs, son horizon de placement, son appétence au risque, sa capacité à subir des pertes, ainsi que sa connaissance et expérience en matière financière.
 - *Trésolya* s'adresse aux investisseurs qui peuvent avoir besoin de 90 % de leurs investissements à tout moment ou jusqu'à la maturité.
 - *Trésolya* ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis



TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS



2 | TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS

Une formule simple à remboursement automatique

Trésolya est un titre de créance indexé sur le marché actions français à travers l'indice CAC® Large 60 EWER* (détail page 17).

Dans l'ensemble de ce kit, TRA désigne le Taux de Rendement Annualisé (hors frais liés au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables). Les termes « capital » et « capital initial » désignent le montant investi par l'investisseur dans Trésolya, dont la Valeur Nominale est fixée à 1 000 euros. Dans l'ensemble de ce kit, le montant de remboursement est calculé sur la base de la Valeur Nominale, hors frais liés au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de faillite, de défaut et de mise en résolution de l'Émetteur Natixis. A noter que sur toute la brochure commerciale et sur le kit, les TRA présentés sont calculés à partir du dernier jour de la souscription (30 avril 2020), alors que les TRA présentés sur le DIC sont calculés (comme le demande l'ESMA) à partir de la date de production du document (20/12/2019), engendrant ainsi des différences entre ces documents dans l'affichage des TRA.

* Disponible sur : <https://www.euronext.com/en/products/indices/FR0012663334-XPAP>

** TRA : Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

2 TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS

Une formule simple à remboursement automatique

Le Niveau Initial est déterminé par le cours de clôture de l'Indice le 14 mai 2020.

Remboursement à l'échéance des 5 ans

A la Date d'Evaluation Finale, le 14 mai 2025, on observe le niveau de l'Indice CAC® Large 60 EWER par rapport à son Niveau Initial. Ce niveau détermine la performance finale de l'Indice.

A la Date d'Evaluation Finale, le 14 mai 2025 :

Si la performance finale de l'Indice est **négative**, l'investisseur reçoit le 28 mai 2025 :

Son capital initial diminué de la performance finale de l'indice dans la limite de -10 %.
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte pouvant aller jusqu'à 10 % de son capital initial.

TRA* de -2,05 % à 0 %

Si la performance finale de l'Indice est **positive ou nulle**, l'investisseur reçoit le 28 mai 2025 :

Son capital initial augmenté de la performance finale de l'Indice plafonnée à 20 %

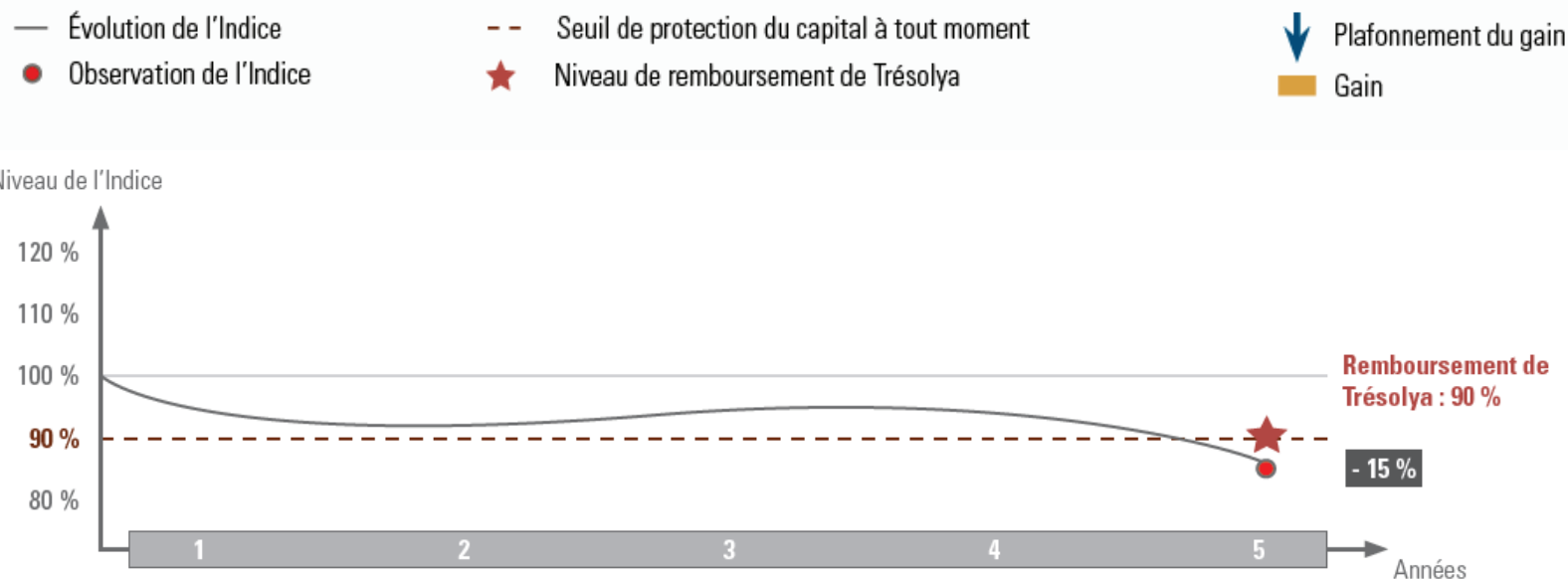
TRA* maximum de 3,65 %

** TRA : Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.
Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

2

TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS

Scénario Défavorable : hypothèse d'une baisse de l'Indice à l'échéance à la Date d'Évaluation Finale (supérieure à 10 %)



Ce scénario défavorable repose sur une hypothèse de baisse de l'Indice de plus de 10 % à la Date d'Évaluation Finale. À la Date d'Évaluation Finale, l'Indice perd 15 % par rapport au Niveau Initial. L'investisseur n'est pas pleinement impacté par cette performance négative et reçoit 90 % du Capital Initial. L'investisseur subit alors une perte en capital à hauteur de 10 %.

Remboursement final : 90 % du Capital Initial

TRA* : - 2,05 % (contre -3,15 % pour l'Indice)

* TRA : Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

Les données chiffrées utilisées dans ces scénarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance Trésolya. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

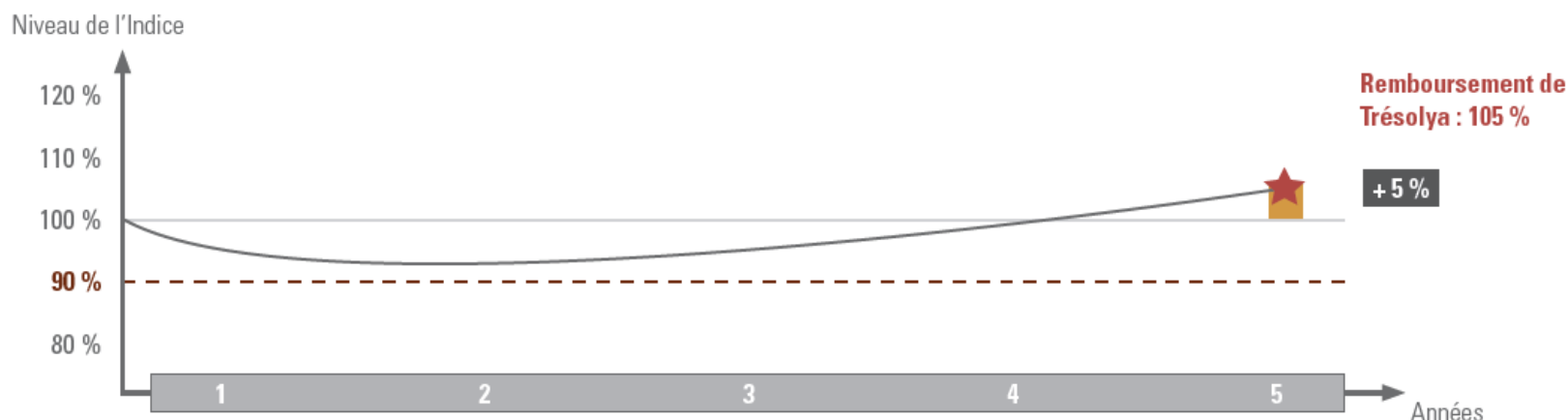
2

TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS

Scénario Médian : hypothèse d'une hausse modérée de l'Indice à la Date d'Évaluation Finale



- Évolution de l'Indice
- Observation de l'Indice
- - - Seuil de protection du capital à tout moment
- ★ Niveau de remboursement de Trésolya
- ↓ Plafonnement du gain
- Gain



Ce scénario médian repose sur une hypothèse de hausse modérée de l'Indice à la Date d'Évaluation Finale.
 À la Date d'Évaluation Finale, l'Indice a progressé de 5 %.
 L'investisseur reçoit le Capital Initial augmenté d'un gain de 5 %, soit 105 % du Capital Initial.
Remboursement final : 105 % du Capital Initial
TRA* : 0,97 % (identique à celui de l'Indice)

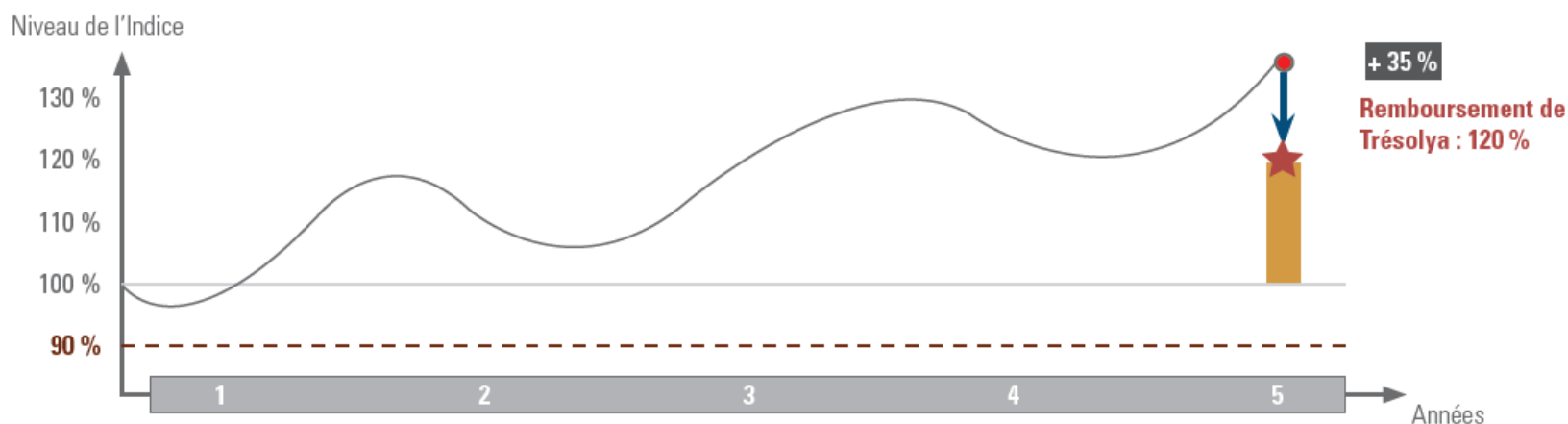
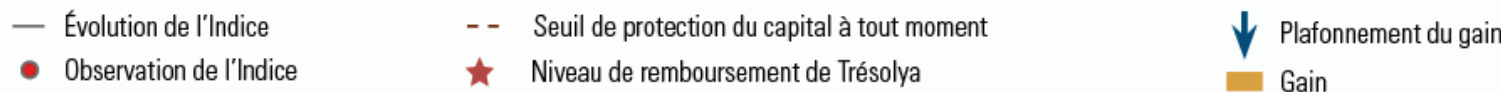
* TRA : Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.
 Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

Les données chiffrées utilisées dans ces scénarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance Trésolya. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

2

TRÉSOLYA EN QUELQUES MOTS

Scénario Favorable: hypothèse d'une forte hausse de l'Indice à la Date d'Evaluation Finale (effet de plafonnement du gain)



Ce scénario favorable repose sur une hypothèse de forte hausse de l'Indice à la Date d'Évaluation Finale.

À la Date d'évaluation Finale, l'Indice a progressé de 35 %.

L'investisseur reçoit le Capital Initial augmenté d'un gain de 20 %, soit 120 % du Capital Initial

L'investisseur ne bénéficie que partiellement de la hausse de l'Indice (gain plafonné à 20 %, contre une hausse de l'Indice de 35 %).

Remboursement final : 120 % du Capital Initial

TRA* : 3,65 % (contre 6,09 % pour l'Indice)

* TRA : Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

Les données chiffrées utilisées dans ces scénarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance Trésolya. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.



CARACTÉRISTIQUES DE TRÉSOLYA



3

CARACTÉRISTIQUES DE TRÉSOLYA

Avantages / inconvénients



AVANTAGES

- À l'échéance des 5 ans, si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial augmenté de la performance finale de l'Indice, jusqu'à une hausse de 20 % de l'Indice, ce qui correspond à un gain total maximum de 20 % (soit 4 % par année écoulée et un TRA* maximum de 3,65 %).
- À l'échéance des 5 ans, quelle que soit la performance de l'Indice par rapport au Niveau Initial, l'investisseur est protégé à hauteur de 90 % du capital initial, représentant une perte en capital maximum de 10 %.
- La revente éventuelle de Trésolya sur le marché secondaire avant l'échéance s'effectue aux conditions de marché du jour, et l'investisseur bénéficie d'une protection de 90 % du capital initial lors de la revente (soit une perte de 10 % maximum et un TRA* minimum de -2,05 %).

INCONVÉNIENTS

- **Trésolya** présente un **risque de perte en capital** pouvant atteindre 10 % à l'échéance, si la performance finale de l'Indice est inférieure ou égale à -10%. En cas de revente en cours de vie, le prix de rachat est déterminé par les paramètres de marché le jour de la revente, et **Trésolya** présente un risque de perte en capital si le prix de rachat du titre de créance est inférieur à son prix de souscription. Cette perte en capital est de 10 % maximum.
- Le gain maximum pour l'investisseur est **plafonné à 20 %** (soit un TRA maximum de 3,65 %), si la performance de l'Indice à l'échéance est supérieure à 20 %. **L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'Indice (effet de plafonnement du gain).**
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut, à une éventuelle faillite ou mise en résolution de l'Émetteur (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation éventuelle de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur.
- L'Indice ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi. Il est équipondéré et calculé, dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.

* TRA : Taux de Rendement Annualisé hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de défaut, de faillite ou de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.

3

CARACTÉRISTIQUES DE TRÉSOLYA

Facteurs de risques



FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base. Le titre de créance *Trésolya* est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : en cas de baisse de l'Indice depuis le Niveau Initial, l'investisseur peut subir une perte en capital à l'échéance (perte maximum limitée à 10 % du capital initial). En cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du titre de créance pourra être inférieur à son prix de souscription, l'investisseur peut subir une perte en capital de 10 % maximum. L'évolution de *Trésolya* pourra différer de l'évolution de l'Indice.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return et donc à l'évolution du marché actions français.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du titre de créance provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au titre de créance .
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire même le rendre totalement illiquide. Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres de créance avant la Date d'Échéance.
- **Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur** : conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de son titre de créance, de conversion de ses instruments financiers en d'autres types d'instruments financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses instruments financiers.

3

CARACTÉRISTIQUES DE TRÉSOLYA

Principales caractéristiques



CARACTÉRISTIQUES (1/2)

- **Forme juridique** : Obligation de droit français
- **Protection du capital** : Risque de perte en capital de 10% en cours de vie et à l'échéance
- **Emetteur** : Natixis (notation au moment de l'impression de la brochure: S&P : A+ / Moody's : A1 / Fitch Ratings: A+)
- **Devise** : Euro (€)
- **Sous-jacent** : Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE Index). Disponible sur www.euronext.com, il est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an, sur une base quotidienne.
- **Code ISIN** : FR0013465002
- **Période de Souscription** : du mercredi 15 janvier 2020 (9h00 CET) au jeudi 30 avril 2020 (17h00 CET)
- **Valeur Nominale** : 1 000 €
- **Prix d'Emission** : 100 %
- **Commission de placement**: L'Émetteur versera aux distributeurs une rémunération maximum égale à 2 % du montant effectivement placé
- **Commissions de souscription et de rachat** : néant. Néanmoins, en cas de sortie en cours de vie du produit, des frais de courtage peuvent s'appliquer dans le cadre du CTO
- **Eligibilité** : Comptes-titres ordinaires

3

CARACTÉRISTIQUES DE TRÉSOLYA

Principales caractéristiques

CARACTÉRISTIQUES (2/2)

- **Durée maximale d'investissement** : 5 ans (à compter de la Date de Détermination initiale)
- **Date d'Émission et de règlement** : 14 mai 2020
- **Date d'Échéance** : 28 mai 2025
- **Niveau Initial** : Cours de clôture de l'indice le 14 mai 2020
- **Périodicité de Valorisation** : Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant. La valorisation est publiée tous les jours et est à disposition du public sur les sites Internet dédiés de Natixis (www.ce.natixis.com et www.bp.natixis.com)
- **Lieu d'admission à la cotation des titres** : Luxembourg Stock Exchange
- **Agent de Calcul du titre de créance** : CACEIS Bank Luxembourg
- **Documentation juridique des Titres** : Prospectus de Base tel que modifié par ses suppléments successifs, visé par l'AMF le 13 juin 2019 (no de visa 19-262) et les Conditions Définitives de l'émission datées du 13 janvier 2020.
- **Règlement / Livraison** : Euroclear France
- **Marché Secondaire** : Dans les conditions normales de marché, Natixis assurera le rachat des instruments financiers à leur valeur de marché chaque jour ouvré où l'Indice est publié, avec un minimum de égal à 90% de la valeur nominale des instruments financiers.

Conflits d'intérêt potentiels

Vous devez attirer l'attention des investisseurs sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE et l'Émetteur Natixis. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne sont actionnaires de BPCE* qui est actionnaire majoritaire de l'Émetteur Natixis. Les autres établissements distributeurs sont des établissements de crédit affiliés à BPCE et à l'Émetteur Natixis. Vous devez également attirer l'attention des investisseurs sur le conflit d'intérêt potentiel lié à la détermination de la valeur du titre de créance Trésolya avant l'échéance du titre de créance, Natixis pouvant décider d'acquérir ce titre de créance.

* BPCE : Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 €. Adresse du siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex. 13 - RCS Paris N° 493 455 042





4

INFORMATIONS SUR LE SOUS-JACENT



4

INFORMATIONS SUR LE SOUS-JACENT

L'indice CAC® Large 60 EWER en quelques mots

Innovation

Nouvel indice d'Euronext® Paris de la gamme CAC® **créé le 24 avril 2015**
Présent sur les sites internet : Euronext, Yahoo Finance,
www.bp.natixis.com, www.ce.natixis.com

Un indice large



Diversification

Equipondération entre les 60 valeurs, offrant une diversification via l'exposition aux valeurs de croissance de l'indice CAC® Large Next 20, sans déformation liée à la capitalisation boursière

L'évolution et la composition de l'indice sont disponibles sur le site d'Euronext :
<https://www.euronext.com/fr/products/indices/FR0012663334-XPAP>

4

INFORMATIONS SUR LE SOUS-JACENT

L'Indice CAC® Large 60 EWER : présentation

- L'Indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est composé des valeurs de l'indice CAC® 40 et de l'indice CAC® Next 20.
- Chacune des 60 valeurs représente 1/60^{ème} du poids de l'Indice, offrant une répartition du risque à parts égales.
- Les grands indices, tel que l'indice CAC® 40 ou l'indice Euro Stoxx® 50, sont publiés sans réintégrer les dividendes versés au fil de l'eau par les actions les composant. De manière similaire, Euronext publie la valeur de l'indice CAC® Large 60 EWER mais en estimant un montant de dividende qui sera constant (soit 5% par an). **Euronext calcule l'indice CAC® Large 60 EWER de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5% par an, sur une base quotidienne. A titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période 2014-2019 s'élève à 3,29 % (source : Bloomberg). Les montants des dividendes passées ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.**
- L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext® (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334). Sa composition est disponible sur le site www.ce.natixis.com ou www.bp.natixis.com.

Valeurs présentes dans l'indice CAC® Large 60 EWER

Valeurs présentes dans l'Indice CAC® Large 60 EWER ⁽¹⁾			
ACCOR	CREDIT AGRICOLE	LEGRAND	SOCIETE GENERALE
AIR FRANCE	DANONE	L'OREAL	SODEXO
AIR LIQUIDE	DASSAULT SYSTEMES	LVMH	SOLVAY
AIRBUS	EDENRED	MICHELIN	STMICROELECTRONICS
ALSTOM	EIFAGE	NATIXIS	SUEZ
ARCELOR MITTAL	ELECTRICITE DE FRANCE	ORANGE	TECHNIPFMC
ARKEMA	ENGIE	PERNOD RICARD	TELEPERFORMANCE
ATOS	ESSILORLUXOTTICA	PEUGEOT	THALES
AXA	FAURECIA	PUBLICIS GROUPE	TOTAL
BNP PARIBAS	GECINA	RENAULT	UBISOFT ENTERTAINMENT
BOUYGUES	GETLINK	SAFRAN	UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
BUREAU VERITAS	HERMES INTERNATIONAL	SANOFI	VALEO
CAPGEMINI	INGENICO GROUP	SCHNEIDER ELECTRIC	VEOLIA ENVIRONNEMENT
CARREFOUR	KERING	SCOR	VINCI
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	KLEPIERRE	SES	VIVENDI

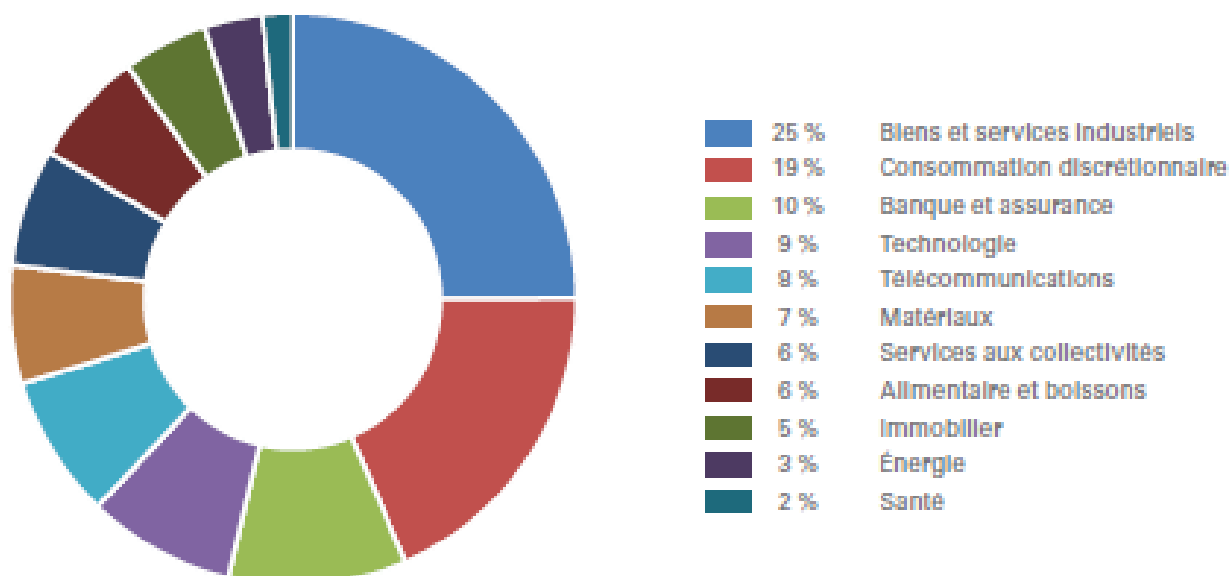
Source:
Euronext au 22/11/2019

4

INFORMATIONS SUR LE SOUS-JACENT

L'Indice CAC[®] Large 60 EWER : sélection des valeurs

Diversification sectorielle de l'indice

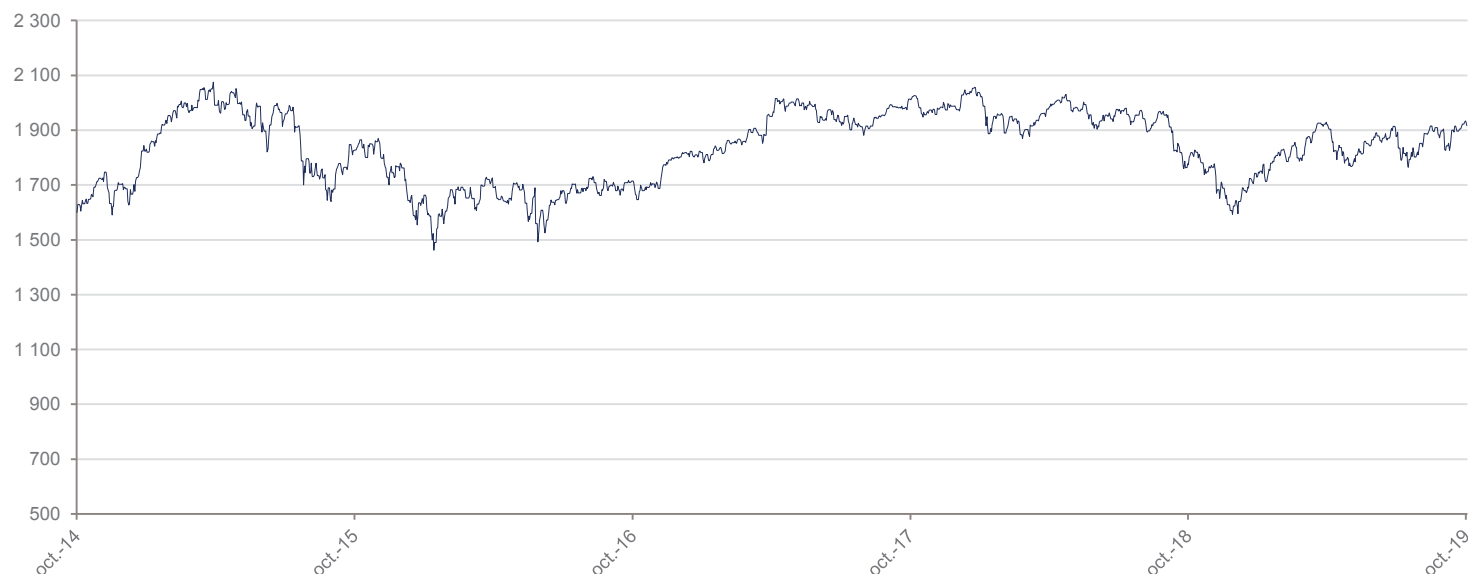


Source: Euronext au 09/12/2019

4

INFORMATIONS SUR LE SOUS-JACENT

L'Indice CAC® Large 60 EWER : performance de l'indice



Performances au 24 juin 2019	1 an	3 ans	5 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	6,35 %	12,40 %	17,59 %

Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

Source: Bloomberg au 31 octobre 2019



LES POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES



6 POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES

Pour les clients

Points forts

Formule simple :

- À l'échéance des 5 ans, si le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son niveau initial, le client récupère l'intégralité de son capital initial augmenté de la performance finale de l'indice, jusqu'à une hausse de 20 % de l'Indice

Une protection à tout moment :

- Protection à **90%** du capital à **maturité** et à **tout moment**

Frais de sortie néant

- Une liquidité quotidienne **sans frais** de sortie pour le client

Points faibles

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL :

- Si le titre de créance est revendu avant la Date d'Échéance, l'investisseur prend un risque de perte en capital de 10 % maximum.
- La perte en capital peut atteindre 10% à l'échéance si la performance finale de l'indice à maturité est inférieure ou égale à -10%.

PLAFONNEMENT DES GAINS

- Le gain maximum de l'investisseur est **plafonné à 20%** à partir d'une hausse de l'indice de plus de 20 % à l'échéance.

Données hors frais liés au compte-titres ordinaire (notamment hors droits de garde), , et/ou fiscalité et prélèvements sociaux. Le remboursement à l'échéance est conditionné à l'absence de faillite, de défaut et de mise en résolution de l'Émetteur Natixis.



MODALITÉS DE MISE EN MARCHÉ



MODALITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Éligibilité et souscriptions



- **Éligibilité** : Comptes-titres ordinaires
- **Commercialisation** : du mercredi 15 janvier 2020 (9h00 CET) au jeudi 30 avril 2020 (17h00 CET)
- **Offre au public AMF** : OUI
- **Souscription** : à travers Platine

Document à remettre au clients :

- le bulletin de souscription
- la brochure commerciale
- Le document d'informations clés (DIC) à remettre obligatoirement dans le cadre de la documentation précontractuelle.
- Le document Synthèse épargne-conseil de la banque. Ce document doit être signé par le client.

La documentation juridique complète doit être remis au clients sur simple demande. Le Prospectus de Base, les Suppléments au Prospectus de Base, les Conditions Définitives et le Résumé sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), sur les sites dédiés de Natixis (www.bp.natixis.com et www.ce.natixis.com) et peuvent être demandés auprès de l'émetteur Natixis (Natixis - BP4 - 75060 Paris Cedex 02 France).

7

MODALITÉS DE MISE EN MARCHÉ

A noter



Les coûts affichés sur le Bulletin de Souscription et sur le DIC ne sont pas identiques. En effet, ils répondent à deux méthodologies différentes définies par deux réglementations différentes (Priips et MIF2).

- Dans le DIC (méthodologie Priips), sont affichées des réductions en rendement (RIY reduction in Yield) sur la base des scénarii intermédiaires de l'instrument financier. Elles sont calculées à 3 dates différentes (1 an, mi-vie et échéance) en cas de sortie du produit.
- Dans le Bulletin de Souscription (méthodologie MIFID2) sont pris en compte l'ensemble des coûts liés à l'instrument financier, et au service d'investissement supportés par le client pendant l'intégralité de la durée de vie du produit.



ANNEXES



Annexe

Comportement de la valeur de marché de Trésolya avant l'échéance

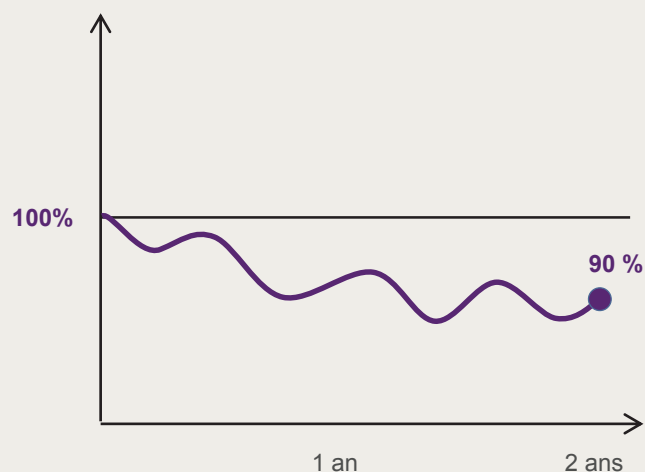


EXEMPLES SI L'INVESTISSEUR DÉSINVESTIT AU BOUT DE 2 ANS.

Simulation d'une revente au bout de 2 ans :

L'indice CAC® Large 60 EWER baisse de 10 % par an, les taux montent de + 2 % dans 2 ans et les autres paramètres restent inchangés. Le titre de créance est vendu à 90% du montant investi initialement.

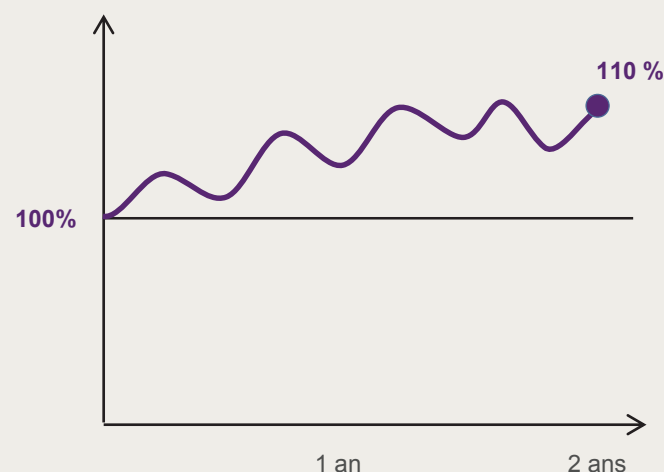
Évolution du prix du titre de créance



Simulation d'une revente au bout de 2 ans :

L'indice CAC® Large 60 EWER monte de 12 % par an sur 2 ans, les autres paramètres restent inchangés. Le titre de créance est vendu à 110 % du montant investi initialement.

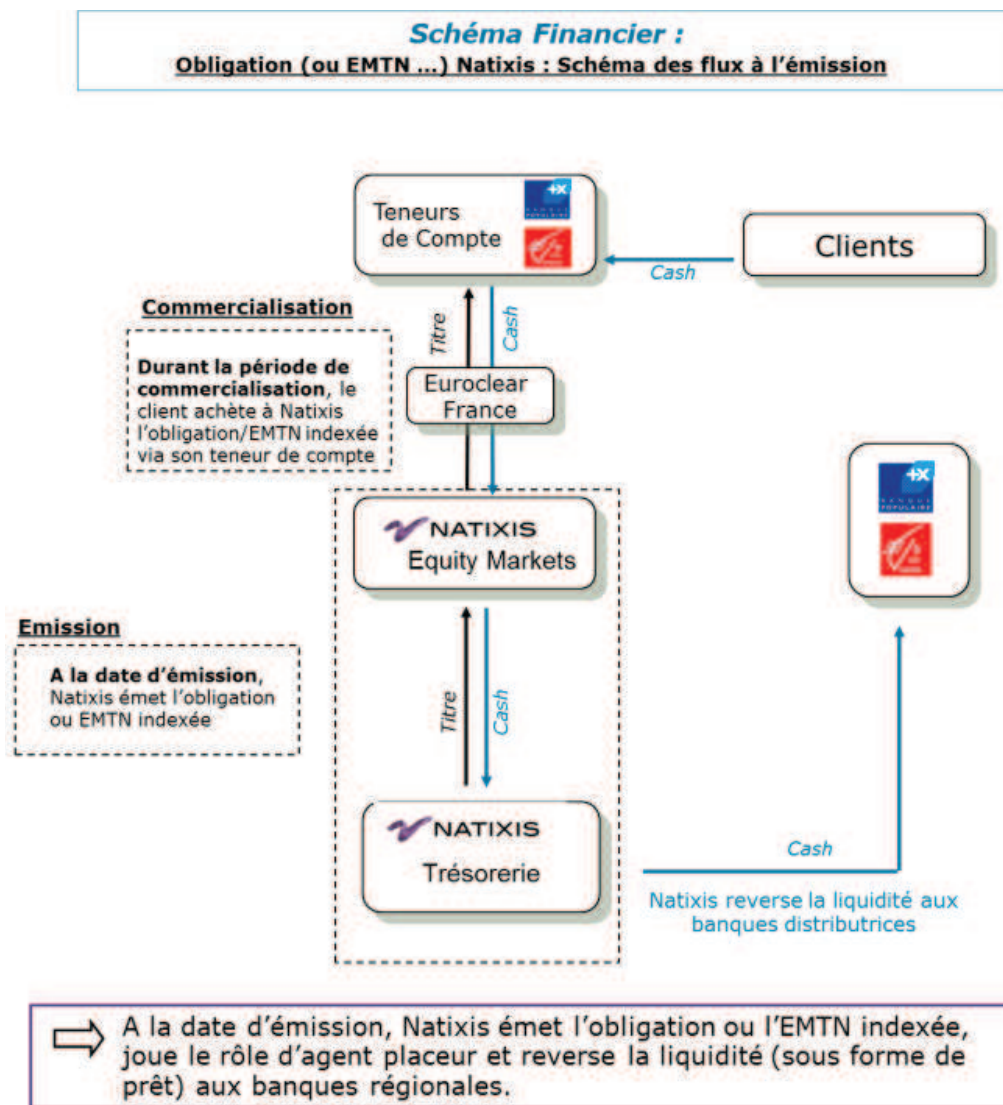
Évolution du prix du titre de créance



Les données chiffrées utilisées dans ces scénarii n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance Trésolya. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.

Annexe

Schéma Financier



CONTACT



**SI VOUS AVEZ DES
QUESTIONS, VOUS POUVEZ
NOUS CONTACTER PAR
TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL :**

01 58 55 92 98 (CE)

01 58 55 92 99 (BP)

animation@natixis.com

ADRESSE

NATIXIS (France)
47 quai d'Austerlitz
75013 Paris
www.natixis.com

Sites dédiés
www.ce.natixis.com et www.bp.natixis.com



AVERTISSEMENT

Ce document de mise en marché et de formation est à usage strictement interne; il est strictement informatif et confidentiel. Ce document est exclusivement destiné à un usage interne au sein des réseaux Caisses d'Epargne et Banques Populaires. Les informations contenues dans ce document ont été établies par Natixis pour le seul besoin de formation des conseillers dédiés du réseau Caisse d'Epargne et des Banques Populaires. Natixis accepte de mettre ce document à disposition desdits conseillers qui s'engagent à ne pas le réutiliser, le reproduire ou le diffuser à un tiers. Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Natixis. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de Natixis. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction. Ce document est fourni à chaque destinataire à titre d'information, il ne comporte aucune offre d'achat ou de vente d'instruments financiers ni aucune prestation de conseil, notamment en matière de service d'investissement, et ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé en interne et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un client ou à un tiers en particulier. Il ne peut être considéré comme une sollicitation, une offre ou un engagement de Natixis à mettre en place une transaction aux conditions qui y sont décrites ou à d'autres conditions. Ce document ne constitue pas non plus une recherche en investissement ni un rapport de recherche indépendant.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations y figurant ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux clients, aux clients potentiels et plus généralement à tout tiers. Natixis ne saurait donc être tenue responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation.

Les informations contenues dans ce document, notamment mais non exclusivement les chiffres, performances, simulations, taux, risques sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des événements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Les simulations présentées sur ce document sont le résultat d'estimations de Natixis à un moment donné, sur la base de paramètres sélectionnés par Natixis, de conditions de marché à ce moment donné et de données historiques qui ne préjugent en rien de résultats futurs. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur, de ce fait, la performance nette pour le client peut donc être négative. Plus généralement, Natixis, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les affirmations, hypothèses et opinions contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmations, hypothèses et opinions contenus dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur.

Les informations figurant dans la présentation n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

En tout état de cause, il appartient à chaque destinataire de ce document de recueillir les avis internes et externes nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour procéder à une évaluation indépendante des informations contenues dans ce document afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

En conséquence Natixis décline toute responsabilité :

- en cas d'imprécision, inexactitude, erreur ou omission portant sur des informations disponibles ;
- pour tous dommages, directs et/ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, provoqués à raison de l'accès à ce document ;
- de décision prises sur la base d'une information contenue dans ce document et de l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers non destinataire de ce document.

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE).